

PROCEDURE A SUIVRE DANS LE CADRE DES RECEPTIONS DES NOUVEAUX INVESTISSEMENTS DE AES-SONEL

I. Introduction

Conformément au contrat de concession signé entre l'Etat du Cameroun et AES-SONEL, tout nouvel investissement réalisé devrait faire l'objet d'une réception contradictoire entre l'Administration chargée de l'Electricité et AES-SONEL, avant sa prise en compte dans l'inventaire des immobilisations et la base tarifaire.

A cet égard, l'ARSEL a pour mission de s'assurer de la bonne qualité de ces ouvrages ainsi que de la vérité de leurs coûts.

Ce document propose un projet de procédure à mettre en place pour une organisation des réceptions desdits ouvrages.

II. 1ère étape : Transmission au MINEE par AES-SONEL de la liste des projets à réceptionner.

Cette liste devrait comporter les informations suivantes :

- Numéro du projet ;
- Année du programme d'investissement ;
- Désignation du projet (libellé) ;
- Montant du projet ;
- Localisation (Région, ville) ;
- Domaines d'activités ;
- Nom de l'entreprise ayant réalisé les travaux ;
- Date de début des travaux ;
- Date de fin des travaux ;
- Date de réception et de mise en service.

III. 2ème étape : Vérification de la liste par ARSEL

A cette étape, l'ARSEL procédera à la vérification de cette liste. Les moyens de vérification seront :

- les programmes d'investissements validés par le Régulateur ;
- les rapports d'activités de AES-SONEL ;
- la liste des précédentes réceptions.

IV. 3ème étape: Transmission par AES-SONEL au MINEE des dossiers complets de réception

Ces dossiers complets en trois (03) exemplaires (dont un original et 02 copies) devraient contenir pour chaque projet les pièces suivantes :

- Dossier d'appel d'offres ;
- Copies des contrats/marchés passés ;
- Etats financiers et justificatifs des montants dépensés ;
- PV de réception des travaux ;
- Eventuellement des plans desdits projets.

V. 4ème étape: Organisation des missions de réception sur le terrain

- Séances de validation des dossiers transmis par AES-SONEL ;
- Séances d'élaboration et validation des PV de réceptions types par domaine d'activités (Production, Transport, Distribution, Commercial, Autres) ;
- Préparation matérielle des descentes sur le terrain: constitution des équipes de mission, logistique, etc. ;
- Descentes sur le terrain ;
- Rédaction des rapports ;
- Séance de restitution : consolidation des PV de réception.

VI. 5ème étape: Prise en compte des investissements dans les immobilisations de AES-SONEL

Cette étape qui est la mise à jour du fichier des immobilisations, consiste à prendre en compte dans ledit fichier les nouveaux investissements réalisés.

ANNEXE

1. Modèle de Tableau : Liste des projets à réceptionner ;
2. Modèle de PV de réception (Production) ;
3. Modèle de PV de réception (Ouvrage de transport) ;
4. Modèle de PV de réception (Ouvrage de distribution) ;
5. Modèle de PV de réception (Commercial et autres).

Tableau: Fiche pour la liste des projets à réceptionner

N°	N° Projet	Libellé	Montant	Entreprise ayant réalisé les travaux	Région	Ville	Date Début	Date Fin	Année du program me d'investis sement	Date de recept ion techni que	Date de mise en service	Domaine
1.	TD167											
2.	TF051											

**PROCES VERBAL DE RECEPTION ADMINISTRATIVE
DES OUVRAGES REALISES PAR AES-SONEL DE 2007 à 2011**

**OUVRAGE DE PRODUCTION : CENTRALE HYDROELECTRIQUE/THERMIQUE
DE**

CADRE INSTITUTIONNEL

Dispositions réglementaires et contractuelles suivant l'article 7 du cahier de charge du contrat cadre de concession et de licence.

L'an deux mil douze et le 21 du mois d'août, une commission des responsables du Ministère de l'Energie et de l'Eau (MINEE), de l'Agence de Régulation du Secteur de l'Electricité (ARSEL), de Electricity Development Corporation (EDC) et de AES-SONEL, composée ainsi qu'il suit :

- **MINEE ; ;**
- **ARSEL ; ;**
- **EDC ; ;**
- **AES-SONEL : .**

Après avoir constaté la réalisation physique des ouvrages par AES-SONEL dans le cadre réglementaire susmentionné, a proclamé la réception des ouvrages ci-dessous et dont les caractéristiques techniques sont :

I- INFORMATION GENERALE

N°	N° Projet	Libellé	PROGRAMMATION		REALISATIONS						Observations
			Année du programme d'investissent	Montant (FCFA)	Entreprise adjudicataire	Montant marché	Montant avenant	Date début	Date de fin des travaux	Date de mise en service	
1.	TD 637	Réhabilitation d'un poste HT/MT									
2.											

II- INFORMATIONS FINANCIERES (Montage financier et utilisation des fonds)

N°	Source de financement	Nature des fonds	Affectation des fonds	Montant affecté	
1.					
2.					
3.					

1 

II- CONSISTANCE DES TRAVAUX

N°	Libellé	Observations
1.		
2.	Installation d'un module de réchauffage dans la cuve LFO de 1000 m ³ existante	
3.		
4.		
5.		

III- CARACTERISTIQUES TECHNIQUES DES OUVRAGES/ EQUIPEMENTS

N°	Equipement	Génie civil	Groupe	Cuve de combustible	Module de traitement HFO	Module de réchauffage dans la cuve LFO	Magasin de déchets	Poste	Raccordement
	Description								
1.	Nombre ou longueur (km)								
2.	Nombre de phases								
3.	Modèle/ Type / Nature et section des câbles								
4.	N° série								
5.	Année de fabrication								
6.	Puissance nominale/ Capacité (m ³)								
7.	Mode de refroidissement								
8.	Fréquence								
9.	Numéro produit								
10.	Nom du fabricant/ Pays								
11.	Date de mise en service								
12.	Etat de fonctionnement								

IV- APPRECIATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION :

N°	Appréciations	Observations/Commentaires
1.		
2.		

Remarque : Les procès verbaux ci-joints de réception des travaux établis entre AES-SONEL et les différents entrepreneurs font partie intégrante du présent document.

Observation générale : A la suite des essais jugés concluants par les parties, le présent procès verbal de réception contradictoire a été établi et délivré aux date et lieu susmentionnés pour servir et valoir ce que de droit.

Date : Yaoundé, 08 août 2012

Représentant de AES-SONEL	Représentant de EDC	Représentant de l'ARSEL	Représentant du MINEE
Signature			
Nom :	Nom :	Nom :	Nom :

**PROCES VERBAL DE RECEPTION ADMINISTRATIVE
DES OUVRAGES REALISES PAR AES-SONEL DE 2007 à 2011**

OUVRAGE DE TRANSPORT : POSTE DE TRANSFORMATION DE:

CADRE INSTITUTIONNEL

Dispositions réglementaires et contractuelles suivant l'article 7 du cahier de charge du contrat cadre de concession et de licence.

L'an deux mil douze et le 21 du mois d'août, une commission des responsables du Ministère de l'Energie et de l'Eau (MINEE), de l'Agence de Régulation du Secteur de l'Electricité (ARSEL), de Electricity Development Corporation (EDC) et de AES-SONEL, composée ainsi qu'il suit :

- MINEE : ;
- ARSEL : ;
- EDC : ;
- AES-SONEL : .

Après avoir constaté la réalisation physique des ouvrages par AES-SONEL dans le cadre réglementaire susmentionné, a proclamé la réception des ouvrages ci-dessous et dont les caractéristiques techniques sont :

I- INFORMATION GENERALE

N°	N° Projet	Libellé	PROGRAMMATION		REALISATIONS						Observations
			Année du programme d'investissent	Montant (FCFA)	Entreprise adjudicataire	Montant marché	Montant avenant	Date début	Date de fin des travaux	Date de mise en service	
1.	TD 637	Réhabilitation d'un poste HT/MT									
2.											

II- INFORMATIONS FINANCIERES (Montage financier et utilisation des fonds)

N°	Source de financement	Nature des fonds	Affectation des fonds	Montant affecté	
1.					
2.					
3.					

1 

III- CONSISTANCE DES TRAVAUX

N°	Libellé	Observations
1.		
2.		
3.		
4.		
5.		

III- CARACTERISTIQUES TECHNIQUES DES OUVRAGES/ EQUIPEMENTS

N°	Equipement	Transformateur (tension)	Disjoncteur BBB	Circuit Breaker	Isolateur ZZZZ	Parafoudre FFF	Lignes
	Description						
1.	Nombre ou longueur (km)						
2.	Nombre de phases						
3.	Modèle/ Type / Nature et section des câbles						
4.	N° série						
5.	Année de fabrication						
6.	Puissance nominale						
7.	Mode de refroidissement						
8.	Fréquence						
9.	Numéro produit						
10.	Nom du fabricant/ Pays						
11.	Date de mise en service						
12.	Etat de fonctionnement						

IV- APPRECIATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION :

N°	Appréciations	Observations/Commentaires
1.		
2.		

Remarque : Les procès verbaux ci-joints de réception des travaux établis entre AES-SONEL et les différents entrepreneurs font partie intégrante du présent document.

Observation générale : A la suite des essais jugés concluants par les parties, le présent procès verbal de réception contradictoire a été établi et délivré aux date et lieu susmentionnés pour servir et valoir ce que de droit.

Date : _____ i

Représentant de AES-SONEL	Représentant de EDC	Représentant de l'ARSEL	Représentant du MINEE
Signature			
Nom :	Nom :		Nom :



**PROCES VERBAL DE RECEPTION ADMINISTRATIVE
DES OUVRAGES REALISES PAR AES-SONEL DE 2007 à 2011**

OUVRAGE DE DISTRIBUTION : DEPART DE :

CADRE INSTITUTIONNEL

Dispositions réglementaires et contractuelles suivant l'article 7 du cahier de charge du contrat cadre de concession et de licence.

L'an deux mil douze et le 21 du mois d'août, une commission des responsables du Ministère de l'Energie et de l'Eau (MINEE), de l'Agence de Régulation du Secteur de l'Electricité (ARSEL), de Electricity Development Corporation (EDC) et de AES-SONEL, composée ainsi qu'il suit :

- **MINEE** ; ;
- **ARSEL** ; ;
- **EDC** ; ;
- **AES-SONEL** . .


Après avoir constaté la réalisation physique des ouvrages par AES-SONEL dans le cadre réglementaire susmentionné, a proclamé la réception des ouvrages ci-dessous et dont les caractéristiques techniques sont :

I- INFORMATION GENERALE

N°	N° Projet	Libellé	PROGRAMMATION		REALISATIONS						Observations
			Année du programme d'investissement	Montant (FCFA)	Entreprise adjudicataire	Montant marché	Montant avenant	Date début	Date de fin des travaux	Date de mise en service	
1.	TD 637	Réhabilitation d'un poste HT/MT									
2.											

II- INFORMATIONS FINANCIERES (Montage financier et utilisation des fonds)

N°	Source de financement	Nature des fonds	Affectation des fonds	Montant affecté	
1.					
2.					
3.					

1 

III- CONSISTANCE DES TRAVAUX

N°	Libellé	Observations
1.		
2.		
3.		
4.		
5.		

III- CARACTERISTIQUES TECHNIQUES DES OUVRAGES/ EQUIPEMENTS

N°	Equipement	Transformateur (tension)	Disjoncteur BBB	Circuit Breaker	Isolateur ZZZZZ	Parafoudre FFF	Lignes
	Description						
1.	Nombre ou longueur (km)						
2.	Nombre de phases						
3.	Modèle/ Type / Nature et section des câbles						
4.	N° série						
5.	Année de fabrication						
6.	Puissance nominale						
7.	Mode de refroidissement						
8.	Fréquence						
9.	Numéro produit						
10.	Nom du fabricant/ Pays						
11.	Date de mise en service						
12.	Etat de fonctionnement						

IV- APPRECIATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION :

N°	Appréciations	Observations/Commentaires
1.		
2.		

Remarque : Les procès verbaux ci-joints de réception des travaux établis entre AES-SONEL et les différents entrepreneurs font partie intégrante du présent document.

Observation générale : A la suite des essais jugés concluants par les parties, le présent procès verbal de réception contradictoire a été établi et délivré aux date et lieu susmentionnés pour servir et valoir ce que de droit.

Date : Yaoundé, 08 août 2012

Représentant de AES-SONEL	Représentant de EDC	Représentant de l'ARSEL	Représentant du MINEE
Signature			
Nom :	Nom :		Nom :



**PROCES VERBAL DE RECEPTION ADMINISTRATIVE
DES OUVRAGES REALISES PAR AES-SONEL DE 2007 à 2011**

COMMERCIAL/ADMINISTRATION: AGENCE DE:

CADRE INSTITUTIONNEL

Dispositions réglementaires et contractuelles suivant l'article 7 du cahier de charge du contrat cadre de concession et de licence.

L'an deux mil douze et le 21 du mois d'août, une commission des responsables du Ministère de l'Energie et de l'Eau (MINEE), de l'Agence de Régulation du Secteur de l'Electricité (ARSEL), de Electricity Development Corporation (EDC) et de AES-SONEL, composée ainsi qu'il suit :

- MINEE ; ;
- ARSEL ; ;
- EDC ; ;
- AES-SONEL ; .

Après avoir constaté la réalisation physique des ouvrages par AES-SONEL dans le cadre réglementaire susmentionné, a proclamé la réception des ouvrages ci-dessous et dont les caractéristiques techniques sont :

I- INFORMATION GENERALE

N°	N° Projet	Libellé	PROGRAMMATION		REALISATIONS						Observations
			Année du programme d'investissement	Montant (FCFA)	Entreprise adjudicataire	Montant marché	Montant avenant	Date début	Date de fin des travaux	Date de mise en service	
1.	TD 637	Réhabilitation d'un poste HT/MT									
2.											

II- INFORMATIONS FINANCIERES (Montage financier et utilisation des fonds)

N°	Source de financement	Nature des fonds	Affectation des fonds	Montant affecté	
1.					
2.					
3.					

II- CONSISTANCE DES TRAVAUX

N°	Libellé	Observations
1.		
2.	Installation d'un module de réchauffage dans la cuve LFO de 1000 m ³ existante	
3.		
4.		
5.		

III- CARACTERISTIQUES TECHNIQUES DES OUVRAGES/ EQUIPEMENTS

N°	Prestation	Fourniture	Bâtiment	Magasin	Autres
	Description				
1.	Nombre/Quantité				
2.	Nature				
3.	Type				
4.	N° série				
5.	Année de réalisation				
6.	Etat de fonctionnement				
7.	Autres				

IV- APPRECIATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION :

N°	Appréciations	Observations/Commentaires
1.		
2.		

Remarque : Les procès verbaux ci-joints de réception des travaux établis entre AES-SONEL et les différents entrepreneurs font partie intégrante du présent document.

Observation générale : A la suite des essais jugés concluants par les parties, le présent procès verbal de réception contradictoire a été établi et délivré aux date et lieu susmentionnés pour servir et valoir ce que de droit.

Date : Yaoundé, 08 août 2012



Représentant de AES-SONEL	Représentant de EDC	Représentant de l'ARSEL	Représentant du MINEE
Signature			
Nom :	Nom :	Nom :	Nom :

